
Me Jean-Paul SOUYRIS
NOTAIRE
7, Avenue de Saint Léon - B.P. 17
31560 NAILLOUX

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul SOUYRIS, notaire, membre de la SCP dénommée «Jean-Paul SOUYRIS, notaire associé unique d'une Société Civile

Professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à NAILLOUX (Haute-Garonne), 7, avenue de Saint Léon, le QUATRE MARS DEUX MILLE VINGT, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DENOMINATION : « PREXEMPEYRE »

FORME : SOCIETE CIVILE

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1.000,00 €)

SIÈGE SOCIAL : Le siège social est fixé à GARIDECH (Haute-Garonne) 12, chemin de Prexempyre

Le siège peut être transféré en tout autre endroit de la même commune par simple décision de la gérance, et en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés auprès du greffe du Tribunal de TOULOUSE

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

GERANCE : Monsieur Fabien PELOUS, demurant A GARIDECH (HAUTEGARONNE), 12, chemin de Prexempyre.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGRÉMENT : Cession libre entre associés uniquement. la décision d'agrément est de la compétence de la gérance.

Pour Avis,
Maître Jean-Paul SOUYRIS.
